

Décisions concernant le plan de Renouvellement Urbain

Extraits du compte-rendu de la séance du 15 octobre 2009

Validation du bilan de concertation du Programme de Rénovation Urbaine du quartier des Fauvettes.

Unanimité

P.R.U. des Fauvettes : travaux de voirie-demande d'ouverture d'une enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

Unanimité

P.R.U. des Fauvettes : acquisition du centre commercial « Relais » par voie amiable ou par voie d'expropriation-enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire.

Le centre commercial Relais est constitué d'une banque (le Crédit Mutuel), d'un bureau de poste, d'une pharmacie, d'un dépôt de pain et d'une épicerie. Afin de permettre aux commerçants de se maintenir dans le quartier sans interruption d'activité, des locaux commerciaux, destinés à être proposés aux commerçants du Centre Commercial Relais, seront construits avenue du 8 mai 1945, dans l'espace libre entre les deux immeubles de la SOVAL, esplanade de Saint-Germain, à hauteur de l'arrêt d'autobus. Cet immeuble sera livré fin 2011.

La commune est déjà propriétaire des locaux de la Poste. Le projet nécessite d'acquérir les autres locaux de la copropriété du Centre Commercial Relais (Crédit Mutuel, pharmacie, dépôt de pain et épicerie), ainsi que la propriété du tréfonds, du bassin relais et de la dalle située au-dessus des commerces, qui appartiennent à la SOVAL.

Unanimité

P.R.U. des Fauvettes : déclassement du domaine public de la rue du Général Lecorguillier-enquête publique préalable.

Unanimité

Acquisition par la ville de la dalle Rambouillet appartenant à l'OPH 93.

Un accord est intervenu avec l'OPH 93 pour une cession à l'euro symbolique et une signa-

ture de l'acte authentique au plus tard le 31 décembre 2009.

Dans le cadre de ce projet, il est demandé de bien vouloir autoriser M. le Maire à déposer une demande de permis de démolir la dalle Rambouillet et les passerelles attenantes.

Unanimité

Désaffectation et déclassement du domaine public du terrain 8 avenue Winston Churchill.

Il est demandé :

- de constater la désaffectation du terrain 8 avenue Winston Churchill cadastré AC 411 (p) d'une superficie de 5 816 m² (anciens ateliers municipaux).

- d'autoriser le déclassement du domaine public du terrain précité.

- d'autoriser l'OPH 93, futur acquéreur, à déposer un permis de construire sur ledit terrain.

Unanimité

Garantie d'emprunt à France Habitation pour la réhabilitation de 142 logements.

La société anonyme d'habitations à loyer modéré France Habitation envisage la réhabilitation de la résidence construite en 1971 située 3/5/7 allée du Roussillon, 1/2/3 allée du Languedoc, 2 allée des Flandres et 2 allée d'Artois. Cette résidence comporte 142 logements répartis dans 8 bâtiments de 4 étages.

France Habitation a prévu que le financement de cette opération soit assuré par un éco-prêt Logement Social-Réhabilitation à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il est proposé d'accorder la garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 2 201 000 €.

Unanimité

Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles de Neuilly-sur-Marne.

Pour l'année 2008/2009 la participation demandée aux communes de résidence pour chaque enfant scolarisé à Neuilly-sur-Marne et n'habitant pas la ville s'élève à :

● 838,57 € par élève en élémentaire (soit une diminution de 5,69 % par rapport au montant 2007/2008).

● 1 600,62 € par élève en maternelle (soit une augmentation de 19,96 % par rapport au montant 2007/2008).

(Ces variations sont dues à des inversions dans l'imputation de certaines dépenses).

Unanimité

Remise des prix du conservatoire municipal de danse.

Pour l'année scolaire 2008-2009, il est proposé de procéder ainsi pour récompenser les 142 élèves du conservatoire de danse :

- 24 mentions très bien : DVD ou livre.

- 76 mentions bien : CD ou livre.

- 42 mentions assez bien ascendantes et assez bien : chausson de danse en porte-clefs.

L'ensemble des récompenses représente la dépense de 1 800 euros TTC.

Unanimité

Signature d'une convention avec l'INSEE pour la transmission de données électorales.

Unanimité

Concours communal de fleurissement de la France 2009.

Unanimité

Vente de la péniche Epte.

Unanimité

Le Conseil Municipal compte 39 élus. 36 étaient présents.

2 avaient donné pouvoir.

1 étaient absent.

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.